

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 13 DECEMBRE 2012**

**Délibération**  
n° 2012.12.282

**ORU Champ de  
Manoeuvre :  
convention de  
participation  
financière avec la  
commune de Soyaux  
pour la  
restructuration des  
locaux associatifs  
dans le centre  
commercial - avenant  
n°1**

**LE TREIZE DECEMBRE DEUX MILLE DOUZE à 17h00**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **06 décembre 2012**

**Secrétaire de séance** : Patrick BOUTON

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Brigitte BAPTISTE, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Bernard CONTAMINE, Marie-Noëlle DEBILY, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Bertrand GERARDI, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Redwan LOUHMAI, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Jacques PERSYN, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

**Ont donné pouvoir** :

Nicolas BALEYNAUD à Annette FEUILLADE-MASSON, Françoise COUTANT à Yves BRION, Catherine DEBOEVERE à Robert JABOUILLE, Janine GUINANDIE à Rachid RAHMANI, Madeleine LABIE à Redwan LOUHMAI, Joël LACHAUD à Catherine PEREZ, Bertrand MAGNANON à Jean-Claude BEAUCHAUD, Laurent PESLERBE à Véronique MAUSSET, Frédéric SARDIN à Dominique LASNIER

**Excusé(s) représenté(s)** :

André BONICHON par Bertrand GERARDI, Cyrille NICOLAS par Henri GARCIA

**Excusé(s)** :

Nadine GUILLET

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 DECEMBRE 2012**

**DELIBERATION  
N° 2012.12.282**

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE /  
RENOUVELLEMENT URBAIN

Rapporteur : **Monsieur BESSE**

**ORU CHAMP DE MANOEUVRE : CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE AVEC LA  
COMMUNE DE SOYAux POUR LA RESTRUCTURATION DES LOCAUX ASSOCIATIFS DANS  
LE CENTRE COMMERCIAL - AVENANT N°1**

Vu la délibération n° 163 du conseil communautaire du 9 juillet 2009 approuvant la participation financière du GrandAngoulême à la restructuration des locaux associatifs dans le centre commercial,

Le présent avenant a pour objet de prolonger la durée de la convention signée par le GrandAngoulême et la ville de Soyaux le 25 août 2009. En effet, suite au retard dans le calendrier prévisionnel opérationnel, il est nécessaire de prolonger la durée de validité de la convention.

Ainsi, l'article 7 de la convention concernant les délais de réalisation et de validité de l'aide est modifié, pour être prolongé jusqu'en décembre 2014.

Vu l'avis favorable de la commission aménagement du territoire du 14 novembre 2012,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** l'avenant n° 1 à la convention financière avec la Ville de Soyaux pour la restructuration des locaux associatifs dans le centre commercial du Champ de Manœuvre ayant pour objet de prolonger la durée de validité de l'aide jusqu'en décembre 2014.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'avenant.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**18 décembre 2012**

**Affiché le :**

**18 décembre 2012**